

ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Adresse :

Michel LE CLER
Le LARRON
44 480 DONGES

DONGES le 25 juillet 2016

à Monsieur le Rédacteur en chef

Prière insérer

STOP, LE BRUIT !

43 % des Français disent être gênés par le bruit et 39 % le jugent responsable du stress. Pour 49 %, la situation du bruit en ville s'est détériorée ces 10 dernières années.

Donges n'est pas épargnée par les nuisances sonores qui s'ajoutent aux nuisances visuelles et olfactives constatées ces derniers jours *.

Depuis plusieurs semaines, des riverains dénoncent une élévation du niveau sonore produit par la raffinerie. Subissant une augmentation du bruit ambiant (bruit habituel auquel s'ajoute le bruit dû à l'activité de l'entreprise), plusieurs plaintes viennent d'être adressées à l'exploitant et au service de la DREAL protestant contre les désagréments imposés.

Les riverains considèrent que les valeurs admises pour l'émergence (différence entre le bruit ambiant et le bruit résiduel) ont été dépassées (5 décibels le jour entre 7 h et 22 h, 3 décibels la nuit entre 22 h et 7 h conformément aux obligations réglementaires applicables au site Total de Donges selon l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997).

Les plaintes exprimées traduisent l'exigence des habitants de vivre sereinement à Donges et de pouvoir tout simplement profiter de leur jardin, de leur terrasse en cette période estivale.

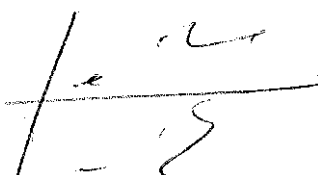
Il revient à l'industriel de solutionner cette anomalie qui ne fait que ternir l'image de la commune.

Parce qu'ils sont vigilants et responsables, ils s'interrogent également sur les conséquences de cette aggravation sonore.

Une augmentation de la valeur du bruit ambiant ne risque-t-elle pas de contribuer à atténuer voire masquer celle qui serait occasionnée par des convois ferroviaires roulant sur une voie ferrée imposée par les décideurs à proximité des habitations et maintenue en zone dangereuse ? Manœuvre supplémentaire utilisée pour mieux faire accepter un projet qu'une majorité de Dongeoises et Dongeois rejette dans son tracé actuel.

Pour le Conseil d'Administration :

Michel LE CLER



*

photo prise le 25/07/2016

